



Le Saint-Siège

**LETTRE DU PAPE PAUL VI,
SIGNÉE PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT,
POUR LA JOURNÉE UNIVERSITAIRE**

Mardi 21 mars 1978

Cher Professeur,

Vous avez eu la délicate attention d'informer Sa Sainteté au sujet de la prochaine Journée Universitaire qui, par décision de la Conférence Episcopale Italienne, aura lieu, cette année, le dimanche 9 avril prochain et proposera à la réflexion des catholiques la figure et l'œuvre du Père Agostino Gemelli dont on célèbre actuellement le premier centenaire de sa naissance.

Agréant volontiers le désir que vous avez exprimé d'obtenir une parole d'encouragement et de soutien pour les membres de l'Université Catholique et pour la communauté ecclésiale italienne, le Saint-Père aime faire sienne l'indication contenue dans le thème de la Journée: "Un homme, une idée"; aussi invite-t-il tous et chacun à méditer profondément les raisons idéales qui amenèrent l'illustre Religieux à instituer courageusement la grande œuvre et le soutinrent dans son inlassable action pour la développer et la consolider tout au long des 38 années de son Rectorat. Un tel "retour aux sources" ne manquera pas de favoriser une prise de conscience toujours plus adéquate des objectifs de l'Université et de promouvoir un nouvel élan pour en poursuivre la réalisation en pleine fidélité à l'esprit original, tout en tenant compte de la nécessité d'adhérer aux nouvelles conditions du contexte social actuel.

A cet égard, une toute première importance est à attribuer à l'article initial des statuts dans lesquels le Père Gemelli, interprétant la pensée de ceux qui lui étaient proches en cette heure décisive, a tracé la physionomie et les tâches de l'Université qu'il entendait créer: "L'Université Catholique du Sacré-Cœur de Milan — y est-il dit — a pour but de contribuer au développement des études et de préparer les jeunes à la recherche scientifique, aux emplois publics et aux professions libérales grâce à une instruction adéquate et à une éducation morale qui soit inspirée par les principes du catholicisme".

La direction qui lui fut imprimée à l'époque n'a rien perdu de son caractère d'actualité. Mieux, elle a trouvé une confirmation autorisée dans les déclarations mêmes du Concile Vatican II qui a rappelé clairement que toute Université Catholique "doit réaliser une présence, pour ainsi dire, publique, stable et universelle de la pensée chrétienne dans tout l'effort intellectuel pour promouvoir une culture supérieure; elle doit, en outre, des étudiants de ces instituts faire, des hommes vraiment éminents par leur doctrine, prêts à assumer les plus lourdes tâches dans la société, ainsi que des témoins de la foi dans le monde" (*Gravissimum Educationis*, n. 10).

Il est donc urgent, aujourd'hui plus que jamais, d'accompagner la formation intellectuelle et scientifique des étudiants d'une éducation morale et chrétienne adéquate, à considérer, non pas comme quelque chose qui s'y ajoute de l'extérieur, mais bien comme une qualité grâce à laquelle l'instruction intellectuelle se trouve peut-on dire, spécifiée, vécue. Evidemment il n'est nullement question de la diminution ou du refus direct de la méthode et de la liberté qui incombe à toute discipline. Il s'agit, au contraire, de la promotion d'une synthèse toujours plus harmonieuse entre la foi et la raison, entre la foi et la culture, entre la foi et la vie. Cette synthèse est réalisée non seulement au niveau de la recherche et de l'enseignement, mais aussi au niveau éducativo-pédagogique. C'est dans ce but, précisément que la Communauté Catholique, que les familles chrétiennes envoient les jeunes à leur Université; et c'est l'accomplissement de cet objectif qu'elles attendent de cette Institution. A cet égard, il n'est pas rare que l'on se demande: quel genre de spécialistes l'Université Catholique prépare-t-elle? Une fois qu'ils ont conquis leur parchemin, offrent-ils vraiment un témoignage courageux et concret de vie chrétienne dans leur profession? Cette interrogation implique l'Université dans sa mission spécifique et impose donc en premier lieu aux autorités académiques et au corps enseignant d'avoir toujours plus conscience de leur vocation originelle de formateurs, d'hommes qui soient préparés à leur tâche non seulement techniquement, mais aussi moralement et chrétiennement. C'est dans ce but que les autorités de l'Université Catholique doivent faire tout pour créer en son sein — également au moyen de structures et d'initiatives pastorales appropriées — ce climat et ce style de vie qui montrent clairement à ceux qui y entrent comment le catholicisme y est vivant et opérant.

L'Université Catholique a la vocation inéluctable d'offrir le témoignage d'une communauté sérieusement et sincèrement tendue vers la recherche intellectuelle, mais qui, également, se distingue par un engagement de vie chrétienne authentique. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce que dit le fondateur de votre Université, le Père Agostino Gemelli, dans le discours académique qu'il prononça en 1925: "A l'Université Catholique les étudiants et les professeurs ont l'entrée libre; mais y entrer signifie l'acceptation libre et spontanée d'une doctrine et d'une conception que l'on doit servir avec les œuvres et avec la vie. Nous ne demandons pas une observance servile et mécanique de formules extérieures; nous demandons une acceptation libre et spontanée d'une norme de vie".

Aujourd'hui on parle avec raison du service que l'Université Catholique doit offrir à la société et à son développement, remplissant le rôle qui lui incombe face au pluralisme culturel. Ce sont certes

des engagements importants, qui exigent une accentuation de la physionomie spécifique d'une Université Catholique et qui doivent développer chez tous, et principalement chez les professeurs, la conviction que dans l'accomplissement de ce service, il importe de se référer continuellement aux principes chrétiens qui seuls sont capables de donner une réponse complète aux multiples problèmes qui bouleversent la société actuelle. En effet, ces principes satisfont pleinement les besoins de la société: justice, liberté, fraternité, souci du bien d'autrui, esprit de collaboration. L'appel à ces principes — qui sont d'origine divine — permet de présenter sous une forme sûre et claire des vérités et des réponses naturellement accessibles et assimilables par n'importe quelle culture, en vue de la promotion d'un humanisme authentique et total.

En rappelant ces idéaux qui furent bien présents à l'esprit et au cœur du Fondateur de l'Université Catholique et recueillent certainement l'adhésion convaincue de ses responsables actuels, le Saint-Père met toute sa confiance dans l'action généreuse et solidaire de tous les membres de ladite Université. De sa présence vive et originale dans le monde de la culture italienne, il attend des fruits abondants et durables pour le plus grand bénéfice de l'Eglise et de toute la Communauté civile.

Avec ces sentiments, et tout en exhortant les catholiques italiens à ne pas refuser leur soutien, leurs prières et leur aide financière à une œuvre pour laquelle de grandes âmes ont travaillé, lutté, souffert, le Vicaire du Christ envoie bien volontiers son obole personnelle qu'il accompagne d'une particulière bénédiction apostolique propitiatoire d'abondantes faveurs célestes pour vous, pour vos collègues, pour les élèves et pour tous les bienfaiteurs qui ont cru et croient en la providentielle fonction de votre Université.

Je saisis l'occasion pour me confirmer, avec un sens de grande considération, votre très dévoué,

Jean Cardinal VILLOT